

## REMISE DU SIXIÈME PRIX DE LA RECHERCHE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

La remise du sixième **Prix de la Recherche de l'École nationale de la magistrature** se déroulera le **15 décembre 2016 à l'ENM Bordeaux à 17h.**

Le Prix de la recherche 2016 est décerné à Aminata Touré, docteur en droit privé et sciences criminelles, pour sa thèse intitulée: « *L'influence des nouvelles technologies dans l'administration pénale* ».

Dans sa thèse, Aminata Touré a voulu s'interroger « *au-delà du constat de l'omniprésence des outils technologiques ne pouvant qu'atteindre l'administration de la justice pénale, sur la question plus profonde de l'impact d'un changement rapide et de grande envergure dans une institution stable, à travers les répercussions de l'usage des nouvelles technologies au cours du processus pénal. Les éléments de réponse étant nécessairement pluridimensionnels, [Aminata Touré] a dû adjoindre à une approche purement procédurale et juridique, des aspects gestionnaire, humain, symbolique, et même sociétal, car transparaissait en filigrane la question de l'évolution de la justice pénale sous l'effet des nouvelles technologies.*»

### Parution en 2017 d'un ouvrage

Lors de cette cérémonie, le directeur de l'École nationale de la magistrature, Olivier Leurent, remettra officiellement à Aminata Touré un certificat et la somme de 5 000€. Les travaux de la lauréate 2016 seront, quant à eux, publiés dans la collection de l'ENM « Bibliothèque de la justice » de l'éditeur Dalloz.

### Une ouverture sur le monde universitaire

Ce prix annuel récompense un jeune docteur dont la thèse aborde des thèmes liés aux pratiques judiciaires internes ou comparées ou à l'organisation et au fonctionnement de la justice. Créé en 2010 et attribué pour la première fois en 2011, le Prix de la recherche de l'ENM s'inscrit dans une volonté de partage de ressources documentaires et de recherches entre l'ENM et le monde universitaire.

Née le 6 mars 1985 à Marseille, Aminata Touré a réalisé un double cursus de droit et économie. Au sein de l'université Paul Cézanne d'Aix-Marseille III, elle devient titulaire d'un DEUG et d'une licence de droit. La lauréate poursuit alors ses études supérieures jusqu'à l'obtention d'un Master II Recherche en matière pénale. Après avoir travaillé en tant qu'allocataire de recherche et monitrice d'enseignement à Aix-en-Provence, elle remplit la fonction d'attachée temporaire d'enseignement et de recherche à temps plein à l'université Paris V. Descartes où elle fut rattachée au laboratoire d'éthique médicale et de médecine légale.

### CONTACT PRESSE

Claire Keller - Chef du service communication

claire.keller@justice.fr

05 56 00 10 22

École nationale de la magistrature, 10 rue des Frères Bonie 33 080 Bordeaux